



La Plume D'ALMA31

NUMÉRO 9
1^{ER} SEMESTRE 2020

LES ENJEUX DU DÉCONFINEMENT

ÉDITO

Le 15 juin est la journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées. Mais dans le contexte sanitaire actuel, notre conférence annuelle est annulée et reportée à une date ultérieure que nous vous communiquerons bien évidemment. Cette décision de ne pouvoir sensibiliser le grand public à cette cause que nous soutenons, la lutte contre la maltraitance des personnes âgées et des adultes en situation de handicap, touche profondément notre association.

Mais comment communiquer sur cette journée, face à la crise sanitaire sans précédent que rencontre actuellement le monde entier ?

Notre équipe de bénévoles a donc décidé de faire d'une pierre deux coups, et de combiner cette journée du 15 juin avec la parution de notre journal semestrielle "La Plume", que nous décidons d'axer sur le vécu des personnes fragilisées durant cette période anxiogène et incertaine qu'a été le confinement.

Ce contexte inédit, qui ébranle notre quotidien et nos habitudes, nous impose de réfléchir sur les paradoxes éthiques d'accompagnement des plus vulnérables.

De multiples facteurs de risques de maltraitance ont été présents et exacerbés durant le confinement :

- le stress, l'anxiété, la promiscuité à domicile ;
 - les mesures strictes d'enfermement, l'angoisse des soignants en institution ;
 - la perte de contact avec la famille, les amis, le cercle médico-social ;
 - la majoration des troubles de comportement ;
 - l'impossibilité de s'échapper de ce quotidien imposé et contraint ;
 - la difficulté de demander de l'aide ;
 - mais aussi la diminution des regards extérieurs pouvant prévenir les situations de maltraitance ou interpellé au besoin, malgré des protocoles de contacts différents mais toujours présents pour la plupart des structures d'aides et de soutien...
- Autant d'éléments qui ont pu isoler les personnes victimes de maltraitance, et renforcer ces situations violentes et subies.

Nous avons pu constater cette réalité douloureuse au sein de notre association : peu de dossiers ouverts (5 sur 2 mois, contre une dizaine en temps normal), une diminution des appels, des démarches mises en pause, tant en institution qu'à domicile. Mais avec indéniablement une solitude et un délaissement majorés à domicile, de par la mise en place d'un huis clos sur lequel aucune action n'est possible, si ce n'est une attente sans fin et aux issues incertaines.

L'équipe d'Alma a donc choisi de mettre en lumière cette période où le temps semble avoir été suspendu par une réflexion éthique sur la réalité des mesures de confinement en institution et sa gestion. Également, le recueil de la parole des personnes âgées en EHPAD, ainsi que celle des soignants les accompagnant. Enfin, l'exposition de deux cas de maltraitances à domicile sur des personnes âgées ou en situation de handicap et l'accompagnement et l'écoute qu'Alma a pu mettre en place.

Par cette publication de La Plume, notre intention était d'être au plus près du vécu des personnes fragilisées, et de porter une réflexion neutre sur les conséquences et enrichissements à tirer de cette situation inédite.

Nous vous souhaitons une bonne lecture.
Cécile Kirnidis, Présidente d'Alma 31

• DANS CE NUMÉRO •

Confinement en institution

Zoom sur le confinement

Des suivis de situation par ALMA

Alma 31 vous conseille

ALMA 31, comment ça marche ?

Fonctionnement & Covid-19

Bénévole à ALMA ?

Formations

ACTUALITÉ : CONFINEMENT EN INSTITUTION :

RÉFLEXION ÉTHIQUE

Face à la crise sanitaire sans précédent que nous traversons, le Gouvernement a pris entre autre, comme moyen de protection, des mesures inédites de confinement de toute sa population.

La situation des personnes âgées, plus vulnérables que les autres, souffrant souvent de multiples pathologies et représentant une cible privilégiée pour le Covid-19, a amené les EHPAD à mettre en place différents dispositifs de protection.

Parmi ces dispositifs, nous nous pencherons davantage sur les décisions du ministère des Solidarités et de la Santé concernant la suspension de toutes les visites extérieures en EHPAD et la possibilité donnée à leurs Directeurs de décider *“d’une limitation des déplacements des résidents au sein de l’établissement, allant de l’interdiction des activités collectives et des prises de repas collectives à une limitation de l’accès aux espaces communs y compris les ascenseurs, jusqu’à un confinement individuel en chambre”*.

Nombreux sont les EHPAD à avoir choisi une organisation de confinement strict en chambre afin de protéger leurs résidents, même en l’absence de cas de Covid-19 déclaré.

Cette organisation, justifiée par la volonté de protéger, nécessite néanmoins une réflexion éthique qui se doit d’être pluridisciplinaire. Il s’agit d’une décision qui doit être repensée dans toutes ses alternatives possibles, et réévaluée quotidiennement face aux éventuelles répercussions qu’elle engendre sur les personnes à protéger. Elle se doit d’être la plus juste pour le bien des personnes âgées.

Le Comité consultatif national d’éthique (CCNE) rappelle que *“l’enjeu (...) est celui d’une balance entre d’une part, les impératifs de sécurité des personnes accueillies et du personnel, et d’autre part, l’impératif*

de protection et de promotion de la dignité de la personne humaine”.

De son côté, l’ARS Occitanie précise que *“le confinement en chambre des résidents n’est pas recommandé en dehors de ceux présentant des signes évoquant possiblement Covid-19+.* En effet, *le confinement en chambre peut être source de dégradation de l’état de santé et donc être délétère”*.

Rappelons qu’en EHPAD, les personnes âgées sont majoritairement dépendantes et associent diverses maladies physiques et/ou neuro-dégénératives.

Certains troubles cognitifs ne leur permettent pas toujours de comprendre les enjeux et les raisons d’un confinement. Confinement qui pourrait occasionner chez eux des troubles de comportement préjudiciables à leur santé, voire nécessiter le recours à une contention chimique (par le biais de médicaments) et/ou mécanique (ceinture de contention ou autre) pour en permettre le respect. Ce qui amène à se poser certaines questions éthiques sur les droits des résidents, dont ceux de la liberté et de la dignité.

Un confinement induit un isolement des résidents qui se retrouvent privés de leurs repères, de leurs liens familiaux et sociaux. Il pourrait occasionner des conséquences sur leur santé mentale, sur l’évolution des troubles cognitifs, voire provoquer un syndrome de glissement.

Les établissements, en plus de prévoir une surveillance accrue de ses résidents grâce au passage régulier des professionnels, ont mis à leur disposition des moyens de télécommunication avec l’extérieur pour maintenir les liens et ainsi limiter les risques (rendez-vous skype ou téléphoniques).

Seulement certains résidents désorientés ne sont pas en capacité d’utiliser et de comprendre ces

moyens de télécommunication.

De plus, l’état psychique des résidents et un confinement strict qui amène à une diminution de la mobilité, peuvent avoir des répercussions sur leur état physique. Le risque de perte d’autonomie est bien présent et entraîne une augmentation du risque de chute, de dénutrition mais aussi d’altération cutanée, etc.

Les EHPAD doivent donc être en alerte et réévaluer quotidiennement la balance entre les bénéfiques et les risques du confinement, afin d’en permettre le réajustement pour le bien de ses résidents.

Finalement, le CCNE stipule que le recours à des décisions d’organisation qui restreignent les droits fondamentaux des personnes accueillies ne pourrait se faire qu’en dernier recours, après que tous les moyens humains, matériels et financiers de l’établissement aient été mobilisés, ce qui exclut toute décision en première intention.

En définitive, mi-avril, le gouvernement a allégé ces mesures restrictives en EHPAD : les visites ont été rendues possibles, libre à chaque établissement de s’organiser (parloir, lieu de rencontre aménagé et sécurisé au niveau de l’hygiène) et d’allier la protection et la sécurité des résidents, à leurs besoins -et celui des familles- de visites.

Sources

Ministère des Solidarités et de la Santé - Lignes directrices pour la mise en œuvre des mesures de confinement en établissements médico-sociaux - 28/03/2020

ARS Occitanie - Stratégie de prévention du Covid-19 en EHPAD en Occitanie

Avi du Conseil Consultatif National d’Ethique (CCNE) du 30 mars 2020

ZOOM SUR LE CONFINEMENT : TÉMOIGNAGES

Les interviews se sont déroulées dans un EHPAD où les résidents sont confinés en chambre depuis une semaine. Ce confinement est non strict : les résidents ont la possibilité de sortir de la chambre en étant accompagnés d'un membre du personnel. Auparavant, ils ont vécu une semaine de confinement par étage. Quant aux visites extérieures, elles sont interdites depuis un mois.

1) Comment le confinement en chambre est-il vécu par les résidents ?

Animatrice : Dans un espace de vie communautaire, il est très dur de priver les résidents de leur liberté. Certains ont vécu la guerre et me disent: "Que je meure de ça ou d'autre chose...".

Beaucoup quand même comprennent de façon sereine la situation. Ils abordent le sujet avant qu'il ne se mette en place, ils savaient qu'on risquait d'en arriver là.

Pour l'instant cela semble plutôt positif puisque nous n'avons pas de cas de Covid19, mais j'ai peur qu'il y ait des conséquences sur certains résidents.

Kinésithérapeute : Les résidents perdent en locomotion, ils sont stressés ("Je ne veux pas aller dans le couloir j'ai peur de l'attraper"), ils se disent déprimés. Une résidente m'a dit "Ce n'est pas pour nous protéger mais pour se débarrasser de nous plus vite". Ils n'ont de contacts qu'avec les soignants, qui sont eux aussi stressés et semblent moins disponibles. Il risque d'y avoir des dégâts irréversibles chez des résidents.

À l'Unité Protégée, l'organisation est inchangée mais les résidents semblent plus énervés, peut-être à cause de l'absence de visites de leurs proches.

IDEC : Certains résidents comprennent la situation sanitaire actuelle, ils acceptent et respectent ce confinement. Mais pour d'autres, atteints de troubles cognitifs, il est bien plus difficile à tolérer et à comprendre, ce qui se manifeste par des sorties de chambre, de l'angoisse, de l'agressivité verbale... Nous restons en alerte sur l'ensemble de nos résidents pour détecter tout signe de détérioration physique et/ou mentale dû à ce confinement afin d'en réajuster les modalités pour concilier leur mieux-être possible et les directives de l'Etat.

2) Qu'avez-vous pu mettre en place pour les résidents pendant cette période ?

Animatrice : Mon rôle est de les accompagner de façon individuelle. Je fais des sorties dans le jardin ; je leur laisse des activités à réaliser en chambre qui génèrent de la communication entre eux car ils se téléphonent pour en parler ; je prends le temps de leur faire des ateliers coiffure et manucure pour qu'ils maintiennent une image d'eux la plus valorisante possible ; je leur fais de la lecture ou parfois je passe juste du temps à discuter avec eux.

Je ne vis pas bien la période car tous ont des besoins spécifiques et je ne peux pas satisfaire toutes les demandes.

Globalement, la plupart des résidents ont des ressources d'adaptation qui me surprennent. Dans l'ensemble et pour le moment, ils gardent le moral.

Kinésithérapeute : Je privilégie les sorties de chambre en travaillant la marche, l'endurance et l'équilibre, car c'est ce dont ils ont le plus besoin en ce moment. Je sors dans le jardin le plus possible, ça leur fait du bien. Avant le confinement, beaucoup de résidents me demandaient des mas-

sages, aujourd'hui ils me demandent des sorties.

IDEC : Les résidents ont accès à Skype pour voir leur famille, ce qui est une priorité pour leur bien-être. La psychologue dédie ses après-midis à organiser ces appels en visio. De plus, nous avons mis en place des talkies walkies pour que les résidents sans téléphone puissent communiquer entre eux. L'ensemble des équipes soignante et non soignante sont mobilisées pour leur permettre de faire des sorties de chambre (notamment dans le jardin).

Et le petit plus, notre chef cuisinier est aux petits soins pour s'adapter aux envies de chacun, encore plus particulièrement en cette période.

3) Et vous, comment vivez-vous ce confinement au niveau professionnel ?

Animatrice : Je ne vis pas bien la période car tous les résidents ont des besoins spécifiques et je ne peux pas satisfaire toutes les demandes. J'accepte la situation mais j'aurais préféré garder au maximum l'organisation de confinement par étage.

Kinésithérapeute : J'ai dû prendre en charge temporairement les patients de collègues vu que nous ne sommes que deux kinés à intervenir pendant le confinement. Cette situation est inconfortable car les résidents s'inquiètent de ne pas retrouver leur praticien.

Et le travail est plus fatigant car il me faut remonter le moral de certains résidents qui dépriment de plus en plus et qui me sollicitent plus qu'avant. Il me faut plus de patience, d'humour, pour faire diversion face à la situation sanitaire et cela m'épuise.

IDEC : C'est compliqué car il faut rassurer les résidents, leurs familles et les

ZOOM (suite)

employés chaque jour, ils demandent tous plus d'attention qu'en période habituelle. De plus, je m'inquiète des répercussions physiques et morales sur les résidents. Il est difficile de savoir si l'on prend les bonnes décisions pour eux. Ces responsabilités pèsent sur ma conscience.

Résidents : Mme F et Mr J

Les résidents interrogés sont des résidents autonomes en EHPAD.

1/ Comment vivez-vous ce confinement en chambre ?

Mme F : Ça paraît drôle de dire ça mais je le vis bien. Je passe beaucoup de temps au téléphone avec mes proches, j'ai des contacts plus fréquents avec certaines personnes (mes petits-enfants et des amis lointains).

Mr J : Je m'étonne de le vivre si bien pour le moment. Au début, nous étions confinés par étage, c'était plus simple, je pouvais faire une partie de scrabble ou d'échec avec une autre résidente. Depuis, j'ai des bouquins donc je lis et mes filles me contactent davantage par téléphone. Je trouve que c'est une sage précaution donc je l'accepte facilement.

2/ Avez-vous peur de ce virus ?

Mme F : J'ai peur pour ma famille mais pas pour moi. Je me sens rassurée ici et je n'ai pas peur de mourir. Il y a des âges où il ne faut pas avoir peur de partir.

J'ai peur également pour la santé psychique de certains résidents mais je ne vois pas d'autre solution. Ce qui

est remarquable ici c'est le maintien du lien, notamment par le biais de l'animatrice.

Mr J : Non, mais il faut le prendre au sérieux. J'y pense souvent. J'écoute la radio tous les jours pour avoir des nouvelles alors que je ne le faisais plus auparavant.

3/ Ce confinement en chambre aurait-il pu être évité ?

Mme F : Il est nécessaire et il ne doit pas se relâcher trop vite. N'importe lequel d'entre nous peut être touché et vu les drames dans certaines maisons de retraite, il me semble justifié.

Mr J : Il n'y a pas d'autre solution. Ces dispositions ont été prises par des personnes qui ont bien analysé le problème, j'ai confiance en elles.

DES SUIVIS DE SITUATION PAR ALMA 31

Dans la continuité de ce numéro exceptionnel sur l'accompagnement des personnes vulnérables durant la crise sanitaire du Corona Virus, nous vous exposons ici deux types de dossiers en suivi chez Alma 31 : un à domicile, et deux en institution.

Nous souhaitons ici présenter les impacts qu'a pu générer le confinement pour certaines situations de maltraitance.

Un suivi de situation de maltraitance de personne âgée à domicile :

En février 2020, Alma 31 est contactée par mail par une personne âgée (Madame B.) vivant à domicile. Elle nous communique l'ensemble de ses

coordonnées et nous informe que sa fille l'insulterait et la battrait. Elle attend de savoir comment l'association peut l'aider.

Alma 31 a des difficultés à la contacter par téléphone, car la mise en cause présumée est souvent présente lors de nos appels, surtout durant les vacances d'hiver, où elle est installée chez sa mère. Madame B. nous demande par mail de la rappeler après ces vacances, précisant qu'elle subit toujours les mêmes maltraitements physiques et morales.

Le temps que nous parvenions à la contacter, le confinement est mis en place ; nos bénévoles ne parviennent plus à joindre Madame B., et décident en réunion pluridisciplinaire de la contacter par mail. En retour, nous apprenons qu'elle n'a plus de téléphone et que nous ne pouvons pas échanger avec elle, car la mise en

cause est confinée avec elle.

Démarches d'Alma 31 et des partenaires :

L'association a très peu d'éléments sur la situation de cette personne et n'a pas réussi jusqu'à présent à la joindre directement par téléphone. Mais au vu des dernières informations qu'elle a pu nous transmettre, des témoignages sur l'augmentation des violences intra-familiales en période de confinement et des difficultés à les faire connaître, il semble essentiel aux bénévoles d'alerter rapidement la permanence des Maisons Des Solidarités (fonctionnement en regroupement de plusieurs MDS durant le confinement).

La MDS est très réactive et essaye de joindre dans un premier temps la

DES SUIVIS DE SITUATION PAR ALMA 31 (suite)

personne âgée. Celle-ci ne répondant pas, les professionnels se mettent en lien avec son médecin traitant. L'assistante sociale apprend que celui-ci a visité il y a peu la personne chez elle. Il va être attentif à la situation et informera les services sociaux si besoin.

Conclusion :

Alma 31 sait les professionnels de terrain, la MDS et le médecin traitant, sensibilisés par la situation de cette personne, a priori particulièrement fragilisée par la présence de sa fille toute la journée au domicile du fait du confinement que nous vivons aujourd'hui.

Afin de protéger cette dame d'une potentielle mauvaise réaction de la mise en cause si elle apprenait que nous étions en contact avec sa mère, l'association souhaite éviter de la joindre pendant un temps. Nous décidons d'attendre d'en connaître davantage sur les conditions du déconfinement pour essayer de prendre de nouveau de ses nouvelles.

Un suivi de situation de maltraitance de personne en situation de handicap à domicile :

Un homme a sollicité l'aide d'Alma 31 car son frère, en situation de handicap physique, a été expulsé de

son domicile par son épouse durant le confinement, suite à une dispute violente verbalement. Monsieur se serait désormais installé dans sa voiture, en attendant que sa femme accepte qu'il revienne. Monsieur ne veut rien entreprendre (ni partir se confiner ailleurs, ni solliciter la police). L'appelant s'inquiète d'une part de la situation actuelle sans domicile de son frère en période de confinement : il ne peut aller le soutenir, le faire venir chez lui, et appréhende les journées et nuits seul dans sa voiture : quelle hygiène, comment se nourrira-t-il, etc.

D'autre part, l'appelant s'inquiète également pour le futur retour à domicile de son frère car il le sent en danger avec son épouse.

Ici, le rôle d'Alma 31 n'est pas de comprendre les raisons de la dispute dans le couple, mais bien l'aide qui peut être proposée au monsieur surtout en période de confinement.

Démarches d'Alma 31 :

L'appelant habitant loin de son frère et ne pouvant donc l'héberger chez lui, ne sait pas quelles démarches entreprendre. Il nous explique que son frère n'est pas sous protection juridique, et travaille en ESAT -actuellement fermé. Nous lui conseillons de tenter de les joindre, car les professionnels de l'ESAT connaissent son frère, son handicap, et sauront proposer des actions plus adaptées et surtout comment agir dans la période de contexte actuel.

Nous orientons aussi l'appelant auprès de l'UDAF pour prendre les informations concernant une mesure de protection juridique éventuelle, tout en rappelant que son frère est majeur et en capacité de prendre ses propres décisions ; s'il souhaite retourner à son domicile, auprès de son épouse, c'est son choix. L'appelant reconnaît qu'effectivement, il ne peut le contraindre, mais souhaite quand même se renseigner.

Conclusion :

L'appelant a suivi nos conseils et a pu joindre l'ESAT qui ont su convaincre monsieur de se rendre dans le logement d'urgence qu'ils lui ont trouvé.

Concernant l'UDAF, l'appelant n'a pas encore réussi à les joindre, mais il a décidé de signaler la situation au procureur de la République.

Nous convenons de nous rappeler fin mai pour voir l'évolution de la situation.

ALMA 31 VOUS CONSEILLE : Un livre

- « Vieillir en huis clos » de Patrique Linx & José Polard, 2014

ALMA 31,

COMMENT ÇA MARCHÉ ?

Les bénévoles d'Alma 31 **écoutent et conseillent par téléphone** les personnes victimes de maltraitances et les témoins de ces situations. L'association ne se substitue pas aux appelants mais les oriente dans leurs démarches.

Les appels sont reçus lors d'une permanence téléphonique :

Le mercredi matin de 9h à 12h

En dehors des heures de permanences, vous pouvez laisser un message avec votre numéro de dossier ou contacter la **plateforme d'écoute nationale** au numéro **3977** du **lundi au vendredi de 9h à 19h**.

FONCTIONNEMENT ALMA COVID-19



BÉNÉVOLE À ALMA ? Pourquoi pas vous ?

Vous êtes sensible au bien-être des personnes âgées et des personnes en situation de handicap ?

Vous souhaitez vivre une expérience humaine et enrichissante ?

Alors n'hésitez pas, venez rejoindre notre équipe !

Nous recherchons des **écoutants et des référents**, afin d'accompagner dans leurs démarches les personnes vulnérables ou leurs proches qui nous contactent, et de leurs transmettre des conseils adaptés, prodigués lors des réunions d'équipe d'Alma 31.

Vous trouverez à la fin de ce journal des informations sur notre fonctionnement, et le moyen de nous contacter.

À très vite et au plaisir de vous voir bientôt dans notre équipe !

LES FORMATIONS PROPOSÉES AUX PROFESSIONNELS

de structures ou de services d'aide à domicile

Proposée par ALMA 31 :

Thème : Sensibilisation aux risques de maltraitance : un pas vers la bientraitance

Notre expérience d'écoute et de conseils des situations de maltraitance nous amène à partager nos compétences.

La sensibilisation permet aux participants de :

- Réfléchir à leurs pratiques
- Mieux comprendre les risques de maltraitance
- Engager une démarche de bientraitance

Groupes d'analyse des pratiques

Vous trouverez davantage d'éléments d'informations sur notre site internet www.alma31.fr

NOUS CONTACTER

ALMA 31
CMS, 2 rue malbec
31000 TOULOUSE

alma31@orange.fr

05 61 21 41 69

www.alma31.fr

pour souscrire à la Plume en ligne, rendez-vous sur notre site internet